

CONVENTION DE PRET

Pour le

Entre,

La Commune d'AUBIGNOSC (Alpes de Haute-Provence), représentée par son Maire en exercice, **Monsieur René AVINENS** (dûment habilité par D.C.M. du 02.05.2008), ci-dessous désigné le prêteur,

Et,

M./Mme _____
demeurant à **AUBIGNOSC 04200** -
ci-dessous désigné l'emprunteur,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} :

La Commune d'AUBIGNOSC prête à **M/Mme** _____, un ensemble de matériel.

ARTICLE 2 :

Le détail dudit matériel se trouve annexé à la présente convention.

Au moment du prêt, le prêteur et l'emprunteur vérifieront le matériel par rapport à la liste annexée, ceci afin d'éviter tout problème en cas de perte.

ARTICLE 3 :

Le prêt prend effet à compter de la prise de possession du matériel par l'emprunteur.

Date souhaitée :

Il est conclu à **titre gratuit, mais soumis à une caution de 50 euros (50 €)**. La caution sera restituée lors du retour du matériel après vérification.

ARTICLE 4 :

L'emprunteur prend en charge le transport du matériel. **Le matériel devra être stocké à l'abri.**

Il devra le restituer dans l'état dans lequel il se trouvait au moment où il lui a été délivré.

Il s'engage à user du matériel prêté conformément à son usage habituel.

Le non-respect de ces prescriptions entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 6 de la présente.

ARTICLE 5 :

L'emprunteur ne pourra ni prêter ni aliéner ledit matériel. Il supportera les dépenses inhérentes à leur utilisation normale.

ARTICLE 6 :

Conformément aux dispositions du Code Civil et notamment celles de l'article 1384, alinéa 1, l'emprunteur, gardien du matériel, assumera la responsabilité des dommages causés par ceux-ci à un tiers.

De même, il s'engage à répondre des dommages dont la cause est inconnue et des dommages survenus hors de l'usage qui avait été autorisé.

Le Prêteur,
P.o/La Commune, le Maire,

Fait à AUBIGNOSC, le
Les Emprunteurs,

R.AVINENS

_____.

ANNEXE-CONVENTION DE PRÊT

(LISTE du MATÉRIEL PRÊTÉ)

- TABLES (pliantes) : =

- CHAISES

- BANCS : =
